

MOTS-CLÉS: # commerce # ucia # chèque-cadeau



OBJECTIFS

- Augmenter votre chiffre d'affaires en captant et fidélisant une nouvelle clientèle
- Valoriser votre dynamisme en participant au développement économique de votre département
- Avoir une visibilité auprès des comités d'entreprises des grandes entreprises ou collectivités, en étant référencé aux côtés de 1 073 commerçants adhérents au dispositif Fédébon au 30/11/2016
- Disposer d'un moyen de paiement à part entière et sécurisé



PUBLIC CONCERNÉ

- Commerçants, artisans ou autres professionnels membres d'une association de commerçants adhérente au dispositif Fédébon
- Grandes enseignes en franchise



NATURE DE LA PRESTATION

Le chèque cadeau est aujourd'hui le cadeau préféré des français.

Le chèque cadeau gardois Fédébon est géré par Fédé 30, fédération départementale des associations de commerçants du Gard regroupant également les CCI Nîmes et Alès Cévennes, avec le concours de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard.

Il s'agit d'un chèque cadeau d'une valeur faciale de 5, 10 ou 20 €, valable 1 an :

- commercialisé auprès des comités d'entreprises, PME/PMI, collectivités et associations qui souhaitent en faire bénéficier leurs salariés à l'occasion d'une série d'événements fixés par la loi (fêtes des mères et des pères, rentrée scolaire, mariage, naissance, fêtes de Noël, etc....)

- à dépenser chez les commerçants gardois adhérent au dispositif Fédébon.



COMMENT EN BÉNÉFICIER

Vous êtes déjà membre d'une association de commerçants ou artisans ou vous souhaitez intégrer une association existante : contacter directement le président de l'association. Vous ne connaissez pas l'association de commerçants ou artisans de votre quartier, il n'y a pas d'association dans votre quartier ou vous souhaitez créer une association : contactez-nous. Vous devrez dans tous les cas signer une convention d'engagement.



COÛT

Cotisation de chaque UCIA à Fédé 30 de 80 € en 2016 + commission de 5 % payée par le commerçant adhérent sur les ventes (3% reversés à Fédé30 et 2% à l'UCIA).



**DOCUMENT(S)
À
TÉLÉCHARGER**



[FEDEBON - Liste des enseignes au 21 novembre 2016 \(.pdf - 710 Ko\)](#)



[FEDEBON - Plaquette de présentation pour les commerçants \(.pdf - 1.99 Mo\)](#)



[FEDEBON - Plaquette de présentation pour les entreprises \(.pdf - 2.6 Mo\)](#)



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

Une vitrophanie fournie par la CCI est apposée sur la porte ou la vitrine de votre local professionnel.

La liste des adhérents est mise à jour chaque semaine et disponible sur www.fedebon30.fr. Elle permet de repérer les commerçants, artisans ou professionnels qui acceptent les chèques-cadeaux Fédébon.

Fédé30 assure la logistique administrative (60% d'ETP) et commerciale (1 ETP).

Les chèques sont fabriqués dans le Gard et livrés dans un délai de 4 à 7 jours (Noël) suivant la commande.

L'UCIA collecte les chèques de ses adhérents. Toute remise de chèques avant le 10 du mois permet le remboursement du commerçant avant le 30.



CONTACT

Jean-Thierry LAZARE

Responsable Commerce - Tourisme - Services

Tél. 04 66 879 856 - 06 03 70 41 97

Vous souhaitez en savoir plus sur ce produit ?

N'hésitez pas à remplir le formulaire en cliquant sur "Demande de renseignements", nous nous engageons à vous répondre dans les plus brefs délais.